



Commune de
CRANS-MONTANA

N.01

DÉCEMBRE
2018

VUE

D'ENSEMBLE

LE MAGAZINE INFORMATIF DE LA COMMUNE DE CRANS-MONTANA

03	VUE DU PRÉSIDENT	15	SERVICES PUBLICS
04	CRANS-MONTANA COMMUNIQUE	16	SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, JEUNESSE ET INTÉGRATION
06	ACTUALITÉS	19	ENSEIGNEMENT ET FORMATION
08	SALUBRITÉ PUBLIQUE	20	TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS
11	CULTURE, LOISIRS, SPORTS ET CULTE	21	FINANCES
13	ECONOMIE, TOURISME, VITICULTURE ET SYLVICULTURE	22	BUDGET 2019
13	SÉCURITÉ, AGRICULTURE ET ÉLEVAGE	24	A NE PAS MANQUER
14	CONSTRUCTION ET CADASTRE		

TABLE DES MATIERES



Commune de
CRANS-MONTANA



CRANS-MONTANA
COMMUNIQUE

Edito

Vue d'Ensemble - Magazine Informatif de la Commune de Crans-Montana

N. 01, Décembre 2018

Tirage 7'000 exemplaires

Rédaction: grand-partenaires.ch

Graphisme: grand-partenaires.ch

Photographie: lumiere.ch / Commune de Crans-Montana



NICOLAS FÉRAUD
Président de la Commune

Depuis le 1^{er} janvier 2017, date de la naissance de la Commune de Crans-Montana, les autorités communales ainsi que l'ensemble du personnel communal ont une ambition commune. Celle d'un projet cohérent, durable et partagé pour notre territoire, notre station, nos villages, nos habitants et nos entreprises : offrir un service public de qualité, d'équité et de proximité. Pour ce faire, chacune et chacun se structure, s'organise et se développe pour défendre cette ambition. Et si parfois, il faut agir rapidement et rigoureusement pour l'avenir de notre région, il faut, le plus souvent possible, vouloir avancer ensemble. La collaboration et les échanges sont primordiaux, nécessaires et déterminants pour l'élaboration de notre projet de société.

Mais défendre ce projet, c'est aussi aller plus loin dans la coopération intercommunale : créer une culture commune au Haut-Plateau, trouver des synergies nouvelles, mettre en commun nos ressources, nos énergies et nos talents. En un mot, préserver les équilibres sociétaux et financiers de notre Commune et de celles de l'Association des Communes de Crans-Montana. C'est investir pour diversifier nos sources de revenus, renforcer le territoire et le bassin de vie qu'il représente. Bref, c'est préparer demain, notre avenir et celui de nos enfants. L'enjeu est de taille.

Et pour relever ce défi, l'ensemble des élus communaux et le personnel communal se mobilisent chaque jour. Je suis heureux de mener ce mandat aux côtés de ces femmes et de ces hommes qui, à travers leurs actions et leur engagement, donnent du sens à la « chose publique » et à l'intérêt général. Je suis fier de défendre avec eux les valeurs d'un monde en profonde mutation.

Le contexte financier et les possibles évolutions législatives, nous amènent à poursuivre nos efforts et à réfléchir à de nouvelles pistes d'actions permettant de :

- Renforcer le rôle de pôle économique régional de la Commune, profiler la destination comme promoteur en matière de congrès (médical, digitalisation, tourisme) et de manifestations (ski, golf) nationaux et internationaux ;
- Favoriser la croissance et la compétitivité économique et touristique de la destination, satisfaire les attentes des résidents et des nouveaux arrivants en matière de logement et d'infrastructures (écoles, crèches, UAPE, maison de santé) ;
- Favoriser la mobilité douce, anticiper et maîtriser un développement équilibré et durable du territoire, renforcer les synergies entre les acteurs, valoriser nos ressources naturelles, notamment l'eau ;
- Anticiper les besoins de la population en matière de services de proximité et apporter à nos concitoyens un service public toujours plus efficient.

Comme vous le voyez, vos élus sont engagés avec dynamisme et détermination au service de leur population. Nous visons à faire mieux ensemble en servant l'intérêt général dans un esprit d'efficacité, de simplicité, de confiance et de proximité. Car c'est uniquement ensemble que l'on pourra devenir une réelle force de proposition.



CRANS-MONTANA COMMUNIQUE

Chères lectrices et chers lecteurs,

Nous sommes convaincus que communiquer régulièrement et efficacement crée de la proximité entre les élus, les employés communaux et la population. La bonne communication aide aussi à la gestion de la commune et contribue aux meilleures relations en général. Aussi, permettez-nous de partager avec vous la vision que nous avons d'une **bonne communication publique**.

La bonne communication publique soutient avant tout la mission communale consistant à **fournir avec courtoisie, empressement, cohérence et efficacité des prestations et des renseignements opportuns, exacts, clairs, objectifs et complets sur les politiques et les prestations de la commune**. Pour ce faire, il est fait appel aux outils de communication usuels (affichage, publications, sites web, réseaux sociaux, médias, relations publiques, événementiel) dans le respect des principes du développement durable.

La bonne communication publique s'adresse aux habitantes et habitants, entreprises, associations et sociétés locales, usagères et usagers des services municipaux,

visiteuses et visiteurs, employées et employés communaux. Elle est d'intérêt général et aborde tous les domaines de la vie quotidienne à l'exception des sujets politiques ou électoraux. Elle contribue ainsi à :

- **Animer la vie démocratique :** rendre compte des décisions prises par les élus ; faire connaître les politiques publiques et les choix budgétaires ; expliquer les projets d'aménagements ; faire participer les citoyens ; organiser le débat public.
- **Faire évoluer les comportements :** inciter les habitants à utiliser les transports en commun ou les vélos ; sensibiliser au respect de l'environnement ; expliquer les consignes de tri des déchets ; organiser des campagnes de prévention en matière de sécurité, d'hygiène ou de santé ; contribuer au vivre ensemble et au respect du bien public ; inciter les citoyens à participer aux élections et votations.

- **Assurer la communication interne :** informer le personnel communal dans leur travail quotidien ; accompagner le management des équipes et faire



« Seul, on va plus vite ;
ensemble, on va plus loin »



participer les employés ; contribuer au bon fonctionnement de l'administration ; faire partager le sens du service public.

- **Valoriser le territoire :** promouvoir le territoire pour contribuer à son développement économique ou touristique et favoriser l'emploi ; renforcer l'image de l'administration à travers des campagnes de promotion ; valoriser le patrimoine, les équipements et les projets ; attirer de nouveaux habitants, des étudiants, des entreprises ; fédérer les acteurs autour de projets communs.
- **Soutenir les initiatives locales :** rendre compte de ce qui se passe sur le territoire ; faire connaître les associations et leurs activités ; informer sur la vie culturelle et sportive ; soutenir les événements comme des festivals et des fêtes locales.
- **Informer sur les services publics :** expliquer le rôle des différentes institutions ; faire connaître les services publics et leur fonctionnement ; accompagner les habitants dans leurs démarches.

C'est dans cet esprit et pour répondre à ces préoccupations que le journal communal « Vue d'Ensemble » vous sera désormais adressé 3 à 4 fois par année. Nous espérons que vous trouverez plaisir et intérêt à le parcourir. Bonne lecture.

Le Conseil Communal de Crans-Montana



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Avec l'entrée en vigueur de la LAT en mai 2014 et sous l'hypothèse de décisions favorables de la Confédération, la Commune pourrait se retrouver avec 77 hectares de surdimensionnement nécessitant des mesures dont 17 ha pourraient être dézonés. A court terme, les objectifs du Conseil communal sont de sortir des insécurités juridiques, de définir une stratégie de développement territorial cohérente et de minimiser les effets des mesures imposées.

CENTRE AQUATIQUE

Aquamust poursuit ses forages et effectue des essais de pompage afin de déterminer la constance des débits et des températures.

Aqualoisirs est en mains de l'ACCM. Les promoteurs souhaitent remplacer le projet lauréat par un nouveau concept redimensionné et mieux intégré, les communes s'engageant en bâtissant un parking.



CENTRE MÉDICAL INTERCOMMUNAL

Pour pallier la carence future des médecins de première intervention, les trois communes de Crans-Montana, Lens et Icoigne ont décidé de créer un centre médical intercommunal, constitué de 2 pôles complémentaires et indissociables. Un pôle Ouest, situé sur la commune de Lens, sera ouvert en été 2019 dans l'Immeuble Continental (ancienne poste) de Crans. Le pôle Est, sis sur notre commune, verra le jour dans l'immeuble en construction, Les Nouvelles Galeries, en face du parking Victoria, à Montana. Par cette nouvelle structure, nous voulons garantir une prise en charge adéquate des résidents et touristes, tout en privilégiant une médecine de proximité et de premiers recours. Cela permettra également d'offrir des conditions cadres pérennes et attractives afin d'assurer le suivi et l'installation de nouveaux médecins à Crans-Montana. Les citoyens de la Commune de Crans-Montana seront appelés, lors de l'Assemblée primaire du 17 décembre 2018, à se prononcer sur l'octroi du financement permettant l'achat des locaux du pôle Est.

AMINONA LUXURY RESORT AND VILLAGE SA

En raison d'engagements non tenus par ALRV, la Commune de Crans-Montana a ordonné l'arrêt des travaux, une première fois en avril 2017, une seconde fois en décembre 2017. Avec le soutien d'avocats, une convention de la dernière chance a été signée et des garanties financières démontrées. Ainsi, courant septembre 2018 la Commune a-t-elle autorisé la reprise de certains travaux selon un cahier des charges très précis. Si celui-ci devait ne pas être respecté par ALRV un ordre d'arrêt des travaux définitif pourrait être signifié.

HAUSSE DE LA DIGUE DE PLANS-MAYENS

Le projet répond initialement à des exigences sécuritaires prioritaires fixées par l'OFEN. Il permettra aussi de pérenniser l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation des communes du Haut-Plateau et d'améliorer la capacité d'enneigement artificiel du domaine skiable et l'irrigation des terrains du golf.

PROJET LIENNE - RASPILLE

Le projet vise à sécuriser l'approvisionnement et le stockage de l'eau à long terme, à prévenir les pénuries d'eau, à améliorer la gestion des ressources en eau et à valoriser les ressources en eau par la production d'énergie renouvelable. Il doit permettre de s'adapter au changement climatique et à la disparition des apports glaciaires et à prévenir les impacts de la modification du cycle de l'eau.



CHAUFFAGE À DISTANCE

Le CAD est en mains de Crans Montana Energies SA. La demande d'autorisation ainsi que l'analyse des oppositions au projet sont en traitement auprès du Canton. Tous les travaux en lien avec le projet sont arrêtés jusqu'à réception des réponses cantonales et obtention d'un plan financier garantissant la pérennité du projet à long terme.

RESTAURANT PANORAMIQUE

Le restaurant Le Panoramique a connu un lifting extérieur récemment. Le collectif d'artistes Los Bichos a repeint les lieux et barricadé les fenêtres avec des panneaux colorés pour en faire une réplique d'un tableau de Mondrian. Il n'en reste pas moins que l'environnement proche reste dans un état déplorable et dangereux. Le bâtiment se trouve hors zone à bâtir et est de la compétence du Canton. La Commune a fait part aux autorités supérieures et au propriétaire de son mécontentement face à l'état du site et s'inquiète des dangers qu'il représente.



NICOLE BONVIN CLIVAZ

Vice-présidente

Les tâches de la commission Edilité et Salubrité sont d'assurer la propreté, l'entretien et la sécurité de l'ensemble du territoire communal et ce n'est pas une mince affaire.

C'est l'image touristique de notre région et l'âme de nos différents villages qui doivent être mis en valeur. Nous avons souhaité créer trois sous-commissions correspondant aux 3 régions qui constituent notre commune : la plaine, le coteau et la montagne.

L'activité de la commission que préside Nicole Bonvin Clivaz concerne aussi bien l'hiver que l'été. A la tête également de CME (Crans-Montana Exploitation) qui couvre à l'année, l'ensemble des infrastructures et manifestations sportives des 3 communes.

Deux commissions très complémentaires, puisque dans le cadre de la commission Edilité-Salubrité, il s'agit d'assurer la sécurité, la propreté, l'entretien et la décoration sur l'ensemble de notre commune.

Pour CME, il s'agit de gérer toutes les infrastructures touristiques comme :

- les places de pique-nique, les jardins d'enfants en station, les promenades, la piscine du Sporting, Ycoor, les plages, les infrastructures touristiques sur le golf l'hiver, les parcours VTT, de course à pied, les 300 km de sentiers allant de la montagne à la plaine, de la Lienne à la Raspille.

D'assurer également le soutien logistique pour les manifestations comme :

- l'Open de Golf, les coupes du monde de ski, le Jumping, le défi des Faverges, les trails été/hiver, l'organisation d'événements en station, comme la désalpe, le Jeep heep heep, la badadgia, etc...

Quant à ses objectifs à court terme, Nicole Bonvin Clivaz, est très claire. Elle souhaiterait réaménager l'ensemble du site de la Moubra afin d'en faire un réel espace nature-détente (création d'un parking souterrain et pourquoi pas d'une route souterraine pour garder cet espace piéton), refaire le terrain de foot de Montana qui a fait son temps, mais surtout pour supprimer les mini-billes de pneus recyclées.

« J'accorde beaucoup d'importance aux espaces publics mis à disposition par la commune. Je souhaite que nos citoyens et nos hôtes s'approprient les différents lieux et qu'ils y passent du temps. Le mobilier urbain et la végétalisation sont une invitation à passer du temps, à s'installer et à partager ».

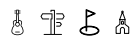
« Au travers de la commission scolaire, j'espère arriver à donner à nos enfants des valeurs écologiques qui me tiennent à cœur. Les journées de nettoyage « forêts propres » sont un bon moyen. J'aime ma commune, je souhaite la préserver ».



Originaire de Montana, Nicole Bonvin-Clivaz a aujourd'hui 50 ans. Hôtelière, à la tête de l'entreprise familiale depuis plus de 25 ans, elle est mariée et mère de quatre enfants. Très engagée dans la vie publique, celle-ci est souvent considérée comme la « Madame nature » de la commune. Ce n'est donc pas un hasard si, outre son titre de vice-présidente, elle se trouve aujourd'hui à la tête de la commission « édilité et salubrité » du Conseil, sous l'étiquette MDC (Mouvement Démarche Citoyenne).







CULTURE, LOISIRS,
SPORTS ET CULTURE

Laurent Bagnoud est né en 1975 à Sierre. Il est père de trois enfants et habite actuellement Ollon. Diplômé en économie de l'Université de Zurich, il a travaillé durant cinq ans chez Swisscom (Berne et Sierre), cinq ans au sein de l'HES de Sierre avant de rejoindre le Conseiller d'Etat Jacques Melly, en tant que chef d'état major. Il est aujourd'hui délégué à la digitalisation de la HES-SO. Sur le plan politique, il fut député suppléant en 2008 avant d'être élu conseiller communal dans le cadre de la nouvelle commune de Crans-Montana.



LAURENT BAGNOUD

Conseiller communal

Le dicastère de Laurent Bagnoud est très large et couvre de très nombreuses activités. Reste qu'il a fallu établir des priorités et surtout procéder à de nombreux aménagements. *« Au chapitre des subventions culturelles, les quatre anciennes communes travaillaient de manière différente. Il a donc fallu mettre au point un nouveau système, basé sur des critères incitatifs et permettant à tout le monde de s'y retrouver. Aujourd'hui, les subventions sont évolutives. Chaque année, celles-ci sont ainsi ré-évaluées. Nous voulons simplement tenir compte des prestations produites! Nous comptons environ 70 sociétés, de la chorale à la société sportive en passant par les fanfares et bien d'autres... Et bien le message a passé... Et ça fonctionne! »*

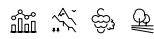
Dans le même esprit, et de manière *« à soigner la vie en société »*, la commune a aussi décidé de renforcer son rôle en matière de *« Mérites sportifs et culturels. »*

Un règlement a été mis au point. Celui-ci va permettre d'honorer régulièrement une association en tant que telle, un directeur ou encore un membre d'association s'étant particulièrement distingué à une occasion... Cette démarche semble être appréciée.

« Enfin, nous avons décidé de renforcer notre soutien logistique et financier aux nombreuses manifestations organisées dans la commune... N'oublions pas que nous comptons 21 villages et que ceux-ci ont leurs propres traditions sur le plan festif... C'est important de faire vivre ces rendez-vous, tant sur le plan social qu'au chapitre historique ou religieux! »

De manière plus prospective, Laurent Bagnoud souhaiterait d'ailleurs ouvrir une large réflexion quant à la politique culturelle de la commune. *« Aujourd'hui, sept organismes s'occupent de cette question. 700 manifestations sont organisées chaque année à Crans-Montana mais il n'y a clairement pas de politique culturelle globale... Il faudrait être plus sélectif et faire en sorte que certaines manifestations aient plus d'échos... Nous devons réfléchir à cette question. »*

Enfin, en tant que représentant des communes au sein du Conseil d'administration de CMA, Laurent Bagnoud insiste sur le fait que dans le contexte du moment, il est essentiel d'élaborer une solution. *« Nous sommes très soulagés d'avoir pu négocier et obtenir un accord avec CPI et CMA. Celui-ci règle les litiges du passé à satisfaction des communes. L'objectif maintenant est de regarder vers l'avenir et de reconstruire la confiance. Cela passe par l'élaboration, avec toutes les parties prenantes, d'une convention à dix ou quinze ans avec un objectif commun : assurer le développement de la destination dans les meilleures conditions possibles et pour le bien de l'ensemble des partenaires. »*



ECONOMIE, TOURISME,
VITICULTURE ET SYLVICULTURE



JOSEPH BONVIN

Conseiller communal

De gros efforts sont actuellement entrepris pour renforcer « l'image » de Crans-Montana en matière touristique, même si certaines péripéties récentes ont quelque peu terni celle-ci. Mais, à l'évidence, le contexte actuel ne doit pas bloquer les options nécessaires à la poursuite d'un développement touristique à la fois novateur et efficace.

« Tout d'abord, nous devons affiner notre politique touristique et cibler davantage notre clientèle. Nous ne devons pas hésiter à prendre des options claires, liées aux choix de tous ceux qui, été comme hiver, décident de séjourner dans la station. La carte d'hôte est par exemple un outil qui nous permet d'aller dans ce sens. Nous devrions du coup avoir une « identité » plus forte, ce qui est le cas par exemple pour Verbier, Zermatt, ou encore Chamonix qui est à deux pas... En ce sens, le marketing et l'information sont des outils indispensables avec lesquels nous devons agir davantage. »

On sait également que l'évolution de Crans Montana est liée au renouvellement de son parc hôtelier. *« Nous avions 6000 lits en 1980. Nous en avons 2500 aujourd'hui (trente hôtels) et l'idéal serait d'en avoir 7500 alors que nous avons 40 000 lits en para-hôtellerie... Ce décalage est trop grand. Notre premier combat est donc de parvenir à garder les hôtels existants mais il nous faut aussi attirer des investisseurs pouvant à terme travailler avec des chaînes hôtelières ou para-hôtelières. »*

Reste que le tourisme ne suffit pas à pérenniser le développement du secteur. *« Il faut avoir une vision globale. La nouvelle commune compte 21 villages. Certains habitants quittent le haut plateau, par manque d'emploi. Il est aujourd'hui indispensable de repenser notre approche. Il faut attirer rapidement des entreprises dans la région, en particulier au niveau intermédiaire, entre plaine et montagne. C'est pourquoi nous avons engagé un délégué à l'économie, Rafal Hys, et que nous travaillons avec « Business Valais » et la fondation « The Ark ». Des entreprises liées à la digitalisation et aux nouvelles technologies semblent être intéressées. C'est un bon signal. »*

Concernant, la viticulture, Joseph Bonvin reconnaît que la fusion contraint la nouvelle commune à élaborer de nouvelles règles. *« Concernant l'irrigation et le sulfatage, nous devons créer des conditions cadres uniformes. N'oublions pas que trois anciennes communes, Randogne, Montana et Chermignon, ont des vignobles! Du coup, il nous faut repenser notre fonctionnement. Mais en ce domaine, la collaboration avec les différents acteurs est très satisfaisante. C'est positif. »*

Originaire de Chermignon, âgé de 49 ans, Joseph Bonvin est une figure du haut plateau. Marié, père de deux enfants de 10 et 12 ans, celui-ci a rapidement fait le choix de la carrière hôtelière. Diplômé de l'Ecole hôtelière de Lausanne en 1991, il se forme également aux Etats-Unis durant un an avant de reprendre en 1995 l'affaire familiale. Il dirige aujourd'hui l'hôtel « Art de vivre ». Dans les années 2000, il fut également président de l'Association hôtelière du Valais. PDC, il est aujourd'hui à la tête d'une « commission-clé » de la nouvelle commune.



THIBAUD BEYTRISON

Conseiller communal

Sur le plan communal, les secteurs de la police et des pompiers sont des entités « institutionnelles » qui ne rencontrent pas de problèmes majeurs, dans son organisation. *« Concernant les pompiers, rappelons que la partie « exploitation » (véhicules-matériel) dépend de l'ACCM et que la partie « immobilière », excepté la Maison du feu de la Moubra, dépend des communes. Sur l'ensemble, deux pompiers professionnels sont actifs tandis que 173 volontaires – dont 120 sur la commune de Crans-Montana – sont prêts à intervenir! Un effectif assez important mais nécessaire. N'oublions pas en effet que la région que nous couvrons s'étend de la Plaine Morte à la plaine. »*

Bien sûr, la mission des pompiers de la région est particulière. *« Il y a en effet des périodes creuses, comme l'inter-saison, qui ne nécessitent pas une mobilisation soutenue. En revanche, certains temps forts, comme les fêtes de fin d'année, sont parfois plus délicats à gérer. En période de forte affluence, il peut y avoir jusqu'à 65 000 personnes sur le plateau. Dès lors, nous nous retrouvons dans le cadre d'une véritable ville avec toutes les surprises qui peuvent en découler! Les enjeux sécuritaires sont alors un peu plus complexes! »*

Notons que l'année 2018 fut tout de même une année particulière pour les services du feu, compte tenu de la sécheresse très sévère qui a impacté le canton du Valais dans son entier. *« Nul doute qu'il a fallu renforcer notre niveau de surveillance, une situation qui d'ailleurs a de fortes chances de se répéter à l'avenir. »*

Concernant l'agriculture et l'élevage, Thibaud Beytrison revendique tout d'abord son estime et son respect de ce milieu. *« Je me sens proche de la terre et j'aime ça. C'est pourquoi, je n'hésite pas à m'engager dans ce domaine. Un plan de développement régional est actuellement dans sa deuxième phase, l'étude préliminaire. La première phase, soit l'esquisse du projet a été acceptée et validée par l'Office Fédéral de l'Agriculture en septembre 2018. Ce projet a pour but avant tout de maintenir nos surfaces agricoles. C'est une vraie nécessité. Par ailleurs, il faut revaloriser toutes les activités liées à l'agriculture. Aujourd'hui, nombre d'agriculteurs sont vieillissants. C'est une menace pour l'avenir. Il faut encourager les jeunes qui cherchent à prendre leurs marques dans ce type d'activité, même si cette mission semble être difficile... Mais qu'à cela ne tienne... Autre sujet d'importance pour notre commune, c'est le réseau d'irrigation du secteur de Chermignon. Celui-ci est tributaire du rehaussement de la digue du Lac de Chermignon, donc nous avançons... Je suis un adepte inconditionnel de la pensée positive! Et je m'y tiens! »*



Thibaud Beytrison est né en 1969 à Sierre. Il est père d'une fille de 16 ans. Economiste de formation, il a travaillé à Berne (Office fédéral de la statistique) et à Lausanne (consulting) avant de revenir en Valais, au début des années 2000. Il est actuellement membre de la direction d'une entreprise siéroise de matériaux de construction. Ancien Commandant du feu, il est entré en politique à Crans-Montana en 2017 (conseiller communal) sous l'étiquette PLR. Volontaire et enthousiaste, il est passionné par la vie de sa région.



ROSE-MARIE CLAVIEN
Conseillère communale

Pour aider au mieux la population à aboutir dans ses démarches, le service « construction et cadastre » s'est organisé entre quatre secteurs : Mollens, Randogne, Montana et Chermignon. Le staff se compose de quatre techniciens et de quatre secrétaires afin d'assurer un bon fonctionnement et une réelle proximité avec les requérants. *« En effet la « LAT » et dans une moindre mesure la « Lex Weber » ont rendu plus complexes toutes les étapes liées à un projet de construction. Nous essayons donc de tout mettre en œuvre pour qu'une telle démarche ne vire pas au cauchemar administratif pour les futurs propriétaires. Souvent, les problèmes rencontrés proviennent simplement d'une mauvaise compréhension entre les différents acteurs : administration, propriétaires, entreprises et même, parfois, voisinage. Nous pouvons aider à remédier ce type de difficulté. »*

Au delà des attributions très techniques de son dicastère, Rose Marie Clavien est sensible à l'évolution « urbanistique » de sa région. Elle est également très lucide quant à la situation particulière de la commune s'étendant des coteaux jusqu'au haut plateau avec, logiquement, des différences de vision et d'approche quant au développement économique du secteur dans son ensemble.

« Il y a en fait des disparités entre les villages. Mais je dirais que, globalement, il faut tous les dynamiser et, dans certains cas, leur redonner un peu de lustre! Il faut également les valoriser. Par exemple, je pense qu'il faut maintenant encourager les habitants à transformer les nombreuses granges qui peuvent faire le charme d'un village! Trop d'entre elles sont laissées de côté, voire abandonnées. Nous devons encourager ces rénovations. Il en va de notre cadre de vie mais il faut aussi aider à l'installation de nouveaux habitants dans ces villages. »

Concernant le haut plateau, la vision de la conseillère en charge de la construction est plutôt claire *« Nous devons aujourd'hui encourager très activement le maintien, la rénovation et la construction d'hôtels dans la station. N'oublions pas en effet que l'hôtellerie, quand on remonte un peu dans le temps, c'était le véritable esprit de Crans Montana... Il faut donc vraiment travailler dans ce sens. Et il faudrait d'ailleurs aller assez vite, si l'on veut attirer différentes clientèles, celle des groupes (congrès, événements sportifs), mais aussi la clientèle individuelle, de plus en plus exigeante.*

Enfin, petit clin d'œil... Même si c'est peut être un détail aux yeux de certains, je pense qu'il faut mettre un coup de frein à la « minéralisation » des abords des nouvelles constructions. Trop de pierres au détriment d'espaces de verdure! Pensons y! »

Rose-Marie Clavien est originaire de Mollens mais a grandi à Venthône. Elle est aujourd'hui âgée de 57 ans. Mère de deux filles (et grand mère depuis peu), cette dessinatrice en bâtiment a toujours habité la région, par choix. Engagée en politique depuis le début des années 2000, elle a été particulièrement active au sein de la commune de Mollens entre 2005 et 2016. Elle fut d'ailleurs vice-présidente de cette commune entre 2009 et 2016 avant de devenir, en 2017, membre du Conseil de la nouvelle commune de Crans-Montana.



Domicilié à Ollon, Carlo Clivaz est originaire de Chermignon. Agé de 53 ans, marié, il est père de deux enfants. Ingénieur civil de formation (Ecole d'Ingénieur d'Yverdon puis post-grade à Lausanne), il a travaillé dans différents bureaux d'études avant de rejoindre Alpiq où il est actuellement en charge de la gestion de projets « hydroélectricité » de l'entreprise. Il est évidemment très attaché au Valais même s'il reconnaît que c'est avant tout par opportunité professionnelle qu'il décida après ses études de rester dans sa région d'origine. Il est actuellement le seul élu de gauche au Conseil communal.



CARLO CLIVAZ
Conseiller communal

Carlo Clivaz souhaite avant tout faire une mise au point. « Il faut rappeler ce que recouvre la notion de services publics. Il s'agit précisément de tout ce qui touche à l'eau (fourniture en eau potable et évacuation) et à la gestion des déchets. Mon dicastère comprend également la gestion des lacs et cours d'eau et la fourniture de l'énergie, sans oublier tout ce qui touche aux dangers naturels. » Autant dire des domaines vitaux.

Comme dans de nombreuses communes, la question de l'eau est un chapitre très sensible. « Dans très peu de temps, l'approvisionnement en eau pourrait devenir un problème épineux. Il nous faut donc aller vite. Un état des lieux est actuellement entrepris. Il nous faut maintenant connaître le niveau d'équipement de chaque ancienne commune afin de pouvoir envisager à l'avenir certaines synergies. On pourra peut-être supprimer certaines infrastructures surnuméraires sur les réseaux d'eau existants. Par ailleurs, nous travaillons activement sur le projet de rehaussement de la digue de Plan Mayen, ainsi que sur le projet Lienne-Raspille. »

Concernant la gestion des déchets, la commune s'est clairement engagée à améliorer la situation actuelle qui souffre de quelques insuffisances. « Nous procédons bien sûr à une réflexion globale, mais l'objectif principal est de mettre essentiellement à niveau la déchetterie des Crêts (Mollens) sur le modèle de celle des Fougirs. C'est une priorité d'autant que la population est très sensibilisée par la question, après l'entrée en vigueur de la taxe au sac, au premier janvier 2018. Reste qu'il nous faut également travailler sur l'information concernant le tri des déchets. Il y a encore trop de confusion en la matière. Nous allons aussi renforcer certains écopoints afin que la population puisse s'y retrouver. »

En matière d'énergie, le dossier « chaud » est bien sûr celui du chauffage à distance. Ce dossier est loin d'être bouclé. « Les oppositions sont nombreuses. On en compte aujourd'hui plus de 700. L'obtention du permis de construire nécessitera probablement un délai conséquent. Une étude est donc actuellement en cours. On travaille dans plusieurs directions : Ce projet correspond-il à un réel besoin? Son financement est-il supportable? Le projet répond-il aux dernières évolutions technologiques en la matière? Ce n'est qu'en connaissance de cause que nous prendrons une décision. »



ROMAINE DUC-BONVIN

Conseillère communale

Ce qui motive l'engagement politique de Romaine Duc-Bonvin, comme elle l'affirme d'ailleurs avec vigueur, c'est avant tout le fait de se mettre au service des citoyens pour fédérer et réaliser des projets au profit de toute la population. Un vrai défi après le regroupement des quatre entités communales formant aujourd'hui la commune de Crans-Montana. *« L'approche a complètement changé. Elle doit être aujourd'hui globale et donner à tous les citoyens la possibilité de disposer largement de toutes les infrastructures existantes et de celles qui verront le jour dans un avenir proche. »*

A long terme, c'est d'ailleurs dans cet esprit qu'avec ses collègues, la conseillère communale souhaite conduire le projet **« déterminant »** du centre médical inter-communal (Lens-Icogne-Crans-Montana). Un projet qui devrait bientôt voir le jour et modifier totalement le mode de fonctionnement du secteur médical dans la région.

« Afin d'être efficaces, les conseils communaux des trois communes ont clairement décidé d'unir leurs forces pour mener à terme cet important projet. Ainsi, nous avons tout d'abord fait table rase des précédents projets liés à des privés et à différentes fondations. Puis nous avons décidé de prendre seuls en charge l'élaboration de ce nouveau concept. Administrativement, celui-ci aura la forme d'une SA qui sera placée en main de médecins indépendants et qui sera composée de deux sites, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, sur le plateau. »

Parmi les autres projets en cours liés à l'important dicastère de l'élue, priorité devrait être donnée à la création d'une nurserie inter-communale dans le bas de la région, au niveau des villages, liée d'ailleurs à l'agrandissement des entités déjà existantes (Crèche et UAPE à Martelles). La création d'une crèche est également envisagée en station. Celle-ci serait ouverte à tous, habitants permanents et résidents.

« Enfin, il va falloir revoir tout le fonctionnement des EMS du district, aussi bien du côté des fondations que des associations. Nous devons mettre sur pied un vrai centre médico-social permettant d'assurer logiquement l'accueil des personnes âgées mais aussi le développement des soins à domicile. En un mot, notre approche doit évoluer, y compris d'ailleurs en ce qui concerne toutes les questions liées à la jeunesse. Face aux évolutions que nous connaissons et de cette tendance du développement de la « ville à la montagne », nous devons offrir à la population les moyens de vivre ici à l'année et dans de bonnes conditions. »



Romaine Duc-Bonvin est originaire de Montana. Elle a grandi à Corin et s'est installée à Chermignon d'en Bas, il y a vingt ans. Mariée, maman de trois enfants, elle a tout juste 50 ans et est responsable des Finances à l'Ecole Cantonale d'Art du Valais. Elle est depuis très longtemps active dans le domaine social - santé comprise. Elle se veut très ouverte au dialogue et à la concertation, une nécessité absolue quand on est au service de la population dans un dicastère aussi sensible que déterminant. Elle s'appuie en outre sur une excellente connaissance du terrain et une réelle expérience politique. Pour mémoire, elle fut la première femme élue à Chermignon en tant que conseillère communale et préside actuellement l'Assemblée des délégués de l'ACCM.



Jacqueline Duc-Sandmeier est née à Sierre en 1964. Avocate et notaire depuis 1990, elle est mariée et mère de deux enfants, aujourd'hui âgés de 28 et 26 ans. Très connue sur le Haut-Plateau, elle n'a jamais vraiment quitté la région qu'elle affectionne particulièrement, hormis durant ses années d'études. Elle vit actuellement à Crans-Montana.





JACQUELINE DUC-SANDMEIER
Conseillère communale

En terme de responsabilité, le dicastère de l'enseignement et de la formation revêt un caractère particulier. *« En effet, et les citoyens le savent, tout ce qui relève de l'école obligatoire est régi par l'Etat. Néanmoins nous intervenons directement dans certains domaines, à l'instar de l'entretien des bâtiments, de l'animation culturelle et sportive, des transports et du matériel scolaire avec par exemple, tout ce qui concerne l'informatique. Il s'agit d'une charge financière importante. »*

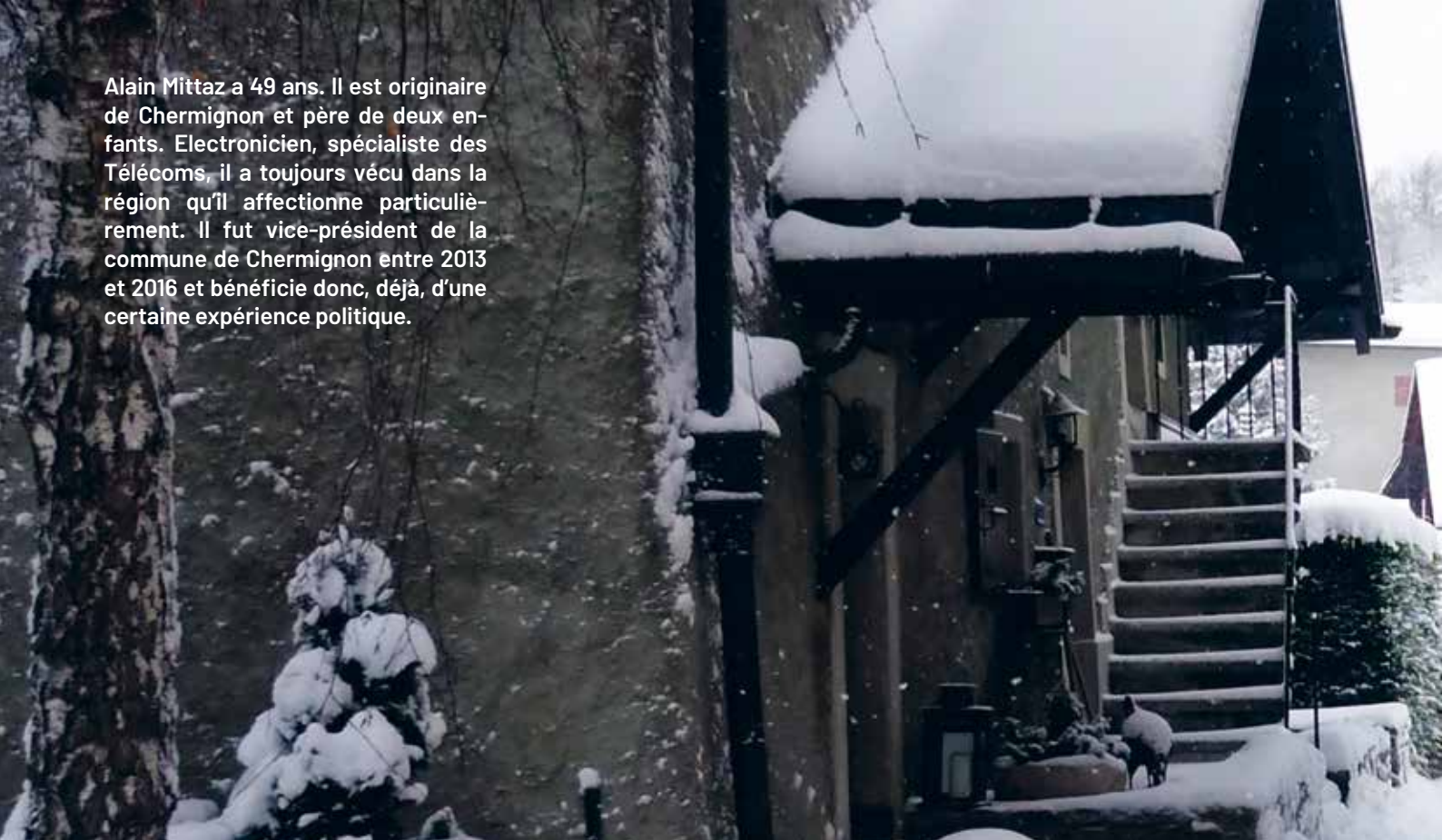
La responsable du dicastère « enseignement et formation » insiste avant tout sur le fait que d'une manière générale, les écoles du secteur sont souvent citées en exemple. *« Il est incontestable que nous fonctionnons très bien et nous en sommes assez fiers. Mais cela ne nous empêche pas de chercher encore à nous améliorer. Nous avons à cœur de rendre notre école attractive. Des choix qui passent par la qualité de l'accueil et la mise à disposition de systèmes performants, comme par exemple les fameux TBI, ces tableaux blancs interactifs qui permettent aux élèves d'être - en matière d'utilisation - à la pointe du progrès! Du matériel qui est d'ailleurs payé par la commune. »*

Concrètement, il faut savoir que la rentrée 2018 aura été marquée dans les écoles des villages par l'arrivée d'un animateur « sport ». Démarche allant d'ailleurs de pair avec une remise au goût du jour de toutes les activités liées à la lecture à travers les bibliothèques. *« Nous avons souhaité organiser tout cela de manière professionnelle afin d'encourager les enfants à lire davantage et peut être de manière plus élaborée. »*

Reste que cette réalité plutôt encourageante ne doit pas faire oublier que la commune connaît malgré tout quelques soucis. *« Sur le haut, compte tenu des prix des loyers élevés et du fait que le travail « à l'année » est insuffisant pour nombre de citoyens, les départs vers les villages et la plaine sont fréquents. Donc, les effectifs sont à la baisse. Bien sûr, les parents déménageant vers les villages souhaiteraient voir leurs enfants continuer de fréquenter les établissements du haut mais ce n'est pas possible. La baisse des effectifs est une réelle préoccupation pour nous. »*

Enfin, concernant la formation professionnelle, la conseillère rappelle que ce secteur dépend de la loi fédérale mais que des cours d'appuis sont organisés et payés par la commune qui, par ailleurs, prend également en charge les visites d'entreprises. *« Nous en avons organisé une soixantaine. Une démarche très positive. »*

Alain Mittaz a 49 ans. Il est originaire de Chermignon et père de deux enfants. Electronicien, spécialiste des Télécoms, il a toujours vécu dans la région qu'il affectionne particulièrement. Il fut vice-président de la commune de Chermignon entre 2013 et 2016 et bénéficie donc, déjà, d'une certaine expérience politique.



TRAVAUX PUBLICS
TRANSPORTS

Ce n'est un mystère pour personne, les travaux importants engagés depuis plusieurs mois sur le haut plateau (canalisations, conduites du chauffage à distance, etc...) ont été très lourds à supporter pour les habitants et pour les visiteurs ayant fréquenté la station durant les années 2017-2018. Circulation difficile, nuisances sonores: les plaintes ont été nombreuses...

« Heureusement, on voit le bout du tunnel... Les travaux qui sont encore actuellement en cours à Montana devraient bientôt prendre fin. La Place de l'Eglise, la Route des Arolles, la rue Théodore Stéphany, le giratoire du Victoria de même que la route des sommets de Crans: les différents aménagements concernant ces secteurs devraient être totalement terminés au printemps 2019 avec la pose du tapis bitumineux définitif. A noter que dans ce contexte, le Conseil communal souhaite repousser la fin des travaux du secteur de la rue Louis Antille au printemps 2020. »

Toutefois, durant l'année 2020, des travaux seront encore entrepris sur la route du Rawyl, au nord de l'étang Grenon. Deux arrêts de bus doivent être matérialisés dans ce secteur. Côté parkings, nous retiendrons que celui du Victoria est en cours de rénovation et que du côté ouest de la commune, les démarches se poursuivent en vue de la construction d'un parking souterrain à l'Etang-long, à l'entrée de Crans.

Après un hiver très rigoureux et un printemps très pluvieux, il faut noter que de gros dégâts ont nécessité par ailleurs l'ouverture de chantiers importants. **« Ce fut le cas de la route de Plumachit (direction Aminona) qui a dû être fermée à la**

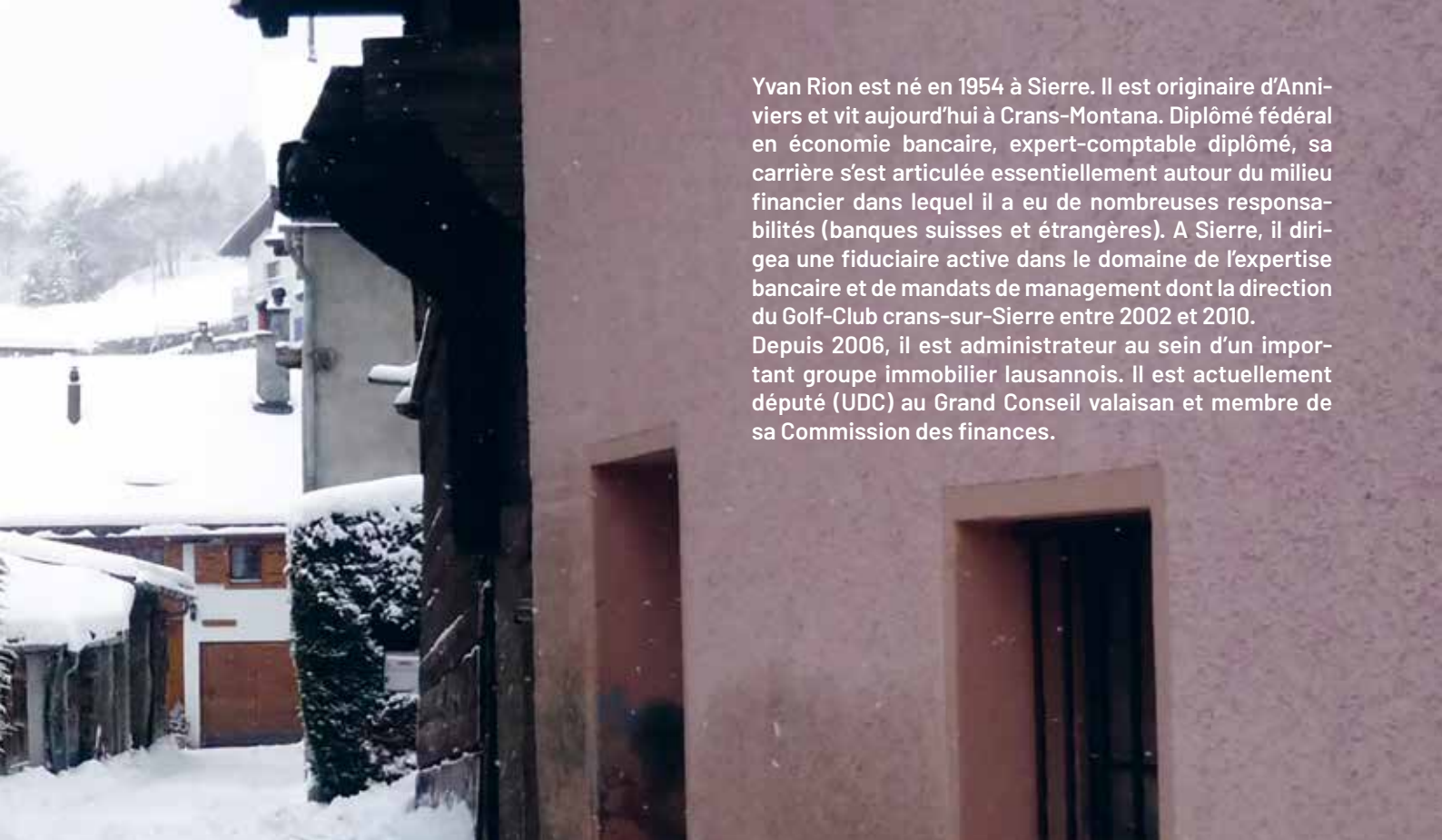


ALAIN MITTAZ
Conseiller communal

circulation suite à un important glissement de terrain. Celle-ci devrait être à nouveau praticable d'ici la fin de l'année 2018, le terme des travaux étant planifié pour le printemps 2019.

Alain Mittaz précise encore que **« trois millions ont été investis en 2018 dans le but d'améliorer (rénovation-entretien) le réseau routier communal concernant les villages et qu'en collaboration avec SIESA et ESR, l'éclairage public de ces mêmes villages devrait être modifié (éclairage LED plus économique). »**

Enfin, il est important de noter qu'à l'adresse des piétons et des randonneurs, **« un nouveau chemin pédestre reliant l'Est à l'Ouest de la commune est en cours de réalisation. De Mollens, celui-ci cheminera en direction du hameau de Diogne, à travers la zone du « Boup », situé au dessus du village de Loc. Son ouverture au public est prévue pour 2019. »**



Yvan Rion est né en 1954 à Sierre. Il est originaire d'Anniérens et vit aujourd'hui à Crans-Montana. Diplômé fédéral en économie bancaire, expert-comptable diplômé, sa carrière s'est articulée essentiellement autour du milieu financier dans lequel il a eu de nombreuses responsabilités (banques suisses et étrangères). A Sierre, il dirigea une fiduciaire active dans le domaine de l'expertise bancaire et de mandats de management dont la direction du Golf-Club crans-sur-Sierre entre 2002 et 2010. Depuis 2006, il est administrateur au sein d'un important groupe immobilier lausannois. Il est actuellement député (UDC) au Grand Conseil valaisan et membre de sa Commission des finances.

FINANCES

Pour Yvan Rion, la nouvelle commune de Crans-Montana connaît actuellement une situation financière favorable. A fin 2017, Les indicateurs sont au beau fixe avec une fortune nette de CHF 118,1 mios et une marge d'autofinancement de CHF 20 mios intégrant des amortissements de CHF 14 mios. Du coup, les investissements nets de CHF 19 mios ont été entièrement autofinancés.

L'évolution des recettes fiscales est en partie à l'origine de ces résultats. En 2017, en ce domaine, le dicastère des finances a généré des rentrées et autres de CHF 77,1 mios à mettre en relation avec des dépenses de CHF 70,8 mios faisant ressortir un excédent de revenu de CHF 6,3 mios. Augmenté des amortissements de CHF 13,7 mios, cette situation a permis de dégager une marge d'autofinancement de CHF 20 mios. C'est pourquoi il n'a donc pas été nécessaire de recourir à l'emprunt en matière d'investissements. Toutefois, concernant les recettes fiscales, il est à noter que compte tenu des incertitudes issues de l'entrée en vigueur de la LAT et de la Lex Weber, la courbe de ces recettes pourrait s'orienter vers une diminution très sensible ces prochaines années.

Concernant les subventions, quelques chiffres à retenir :

- CHF 556'000 versés à CMA (69,5% des 800'000 prévus).
- CHF 1,0 mios pour la gratuité des transports (notamment ligne funiculaire - départ des Violettes).
- CHF 1,6 mios pour l'aide aux résidents (enfants à charge, frais médicaux, forfaits ski ...).
- CHF 7.7 mios pour la part communale aux frais de fonctionnement de l'ACCM.



YVAN RION
Conseiller communal

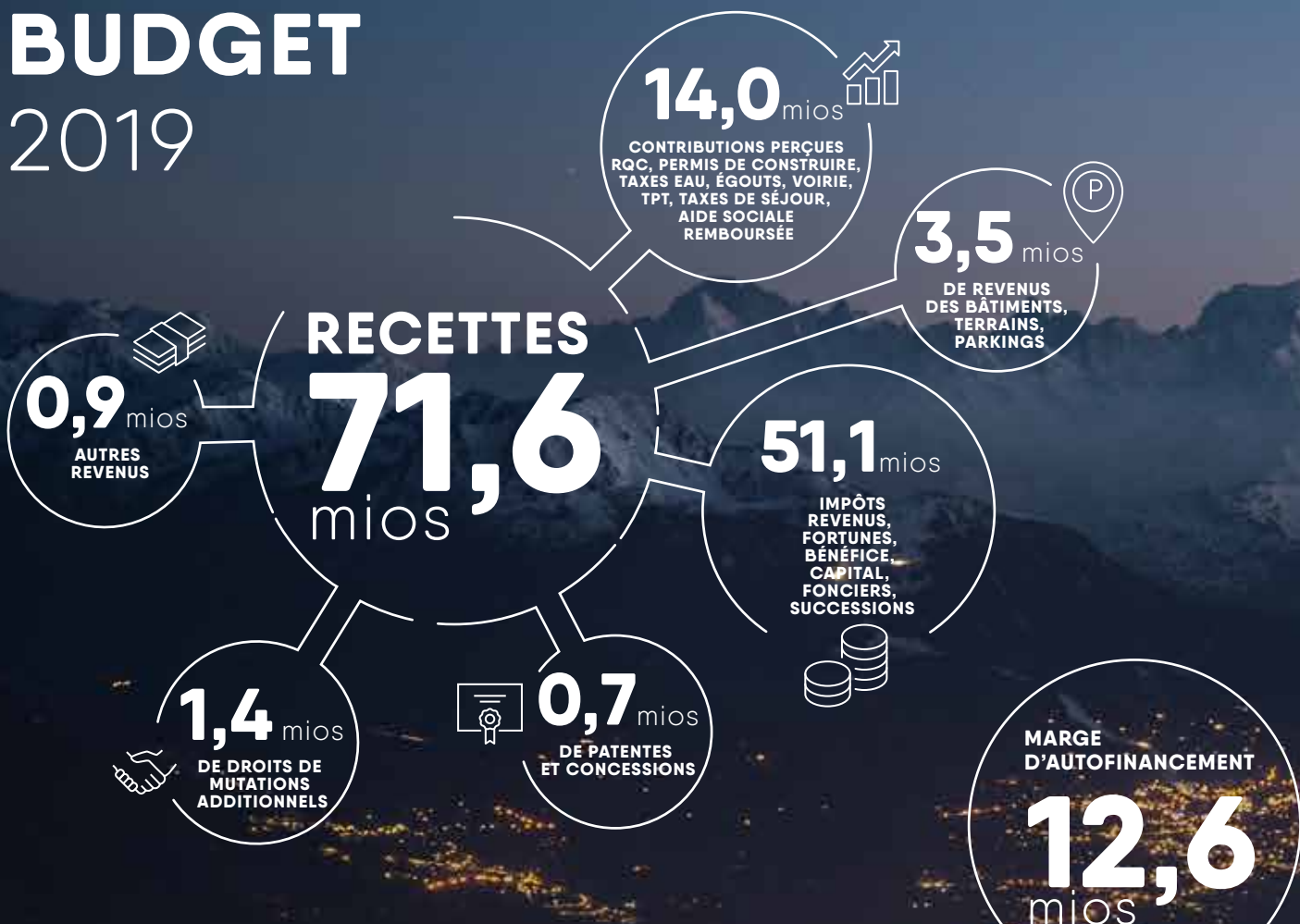
A retenir aussi que les investissements les plus importants consentis en 2017 concernent l'aménagement du centre de Montana (CHF 6,4 mios), le secteur de l'eau - réservoirs et irrigation - (CHF 2 mios) et la construction d'un escalator souterrain donnant accès aux remontées mécaniques (CHF 4,3 mios entre 2016 et 2017).

Enfin, il faut bien sûr retenir la décision de la récente Assemblée primaire de financer (acceptation d'un crédit d'engagement de CHF 28 mios) la rénovation et l'extension de l'EMS le Christ Roi à Lens, dont la commune de Crans-Montana est propriétaire à 68,4%. Une décision évidemment déterminante pour les communes formant l'ACCM (Crans-Montana, Lens et Icoigne). Les travaux devraient s'étaler sur trois ans, entre 2019 et 2021.

La bonne situation financière de la commune permet d'envisager les investissements à venir avec confiance.

BUDGET

2019





INVESTISSEMENTS
27,2
mios

Le Conseil Communal de Crans-Montana
vous souhaite de joyeuses Fêtes et une
heureuse Nouvelle Année 2019!

A NE PAS
MANQUER...

DÉCEMBRE

17

 ASSEMBLÉE PRIMAIRE
à la salle polyvalente Martelles
de Chermignon d'en Bas

22

 CONCERT
Concert de Noël de l'Ancienne Cécilia

24 ET 25

 MESSES DE NOËL

27

 CONCERT
Concert de l'Echo des Bois

28

 LA NOUVELLE FONDATION OPALE

29

 CONCERT DE FIN D'ANNÉE
Fanfare Cor des Alpes Montana de Montana-Village
et Choeur Saint-Michel de Corin.

JANVIER

01

 MESSE DU NOUVEL AN
Sainte Marie Mère de Dieu

 AUBADE DU NOUVEL-AN
Fanfare Cécilia

 CONCERT DE GALA
DE NOUVEL AN
7^e édition du Concert de Gala
de Nouvel An par l'Orchestre des Cameristi
de la Scala de Milan, Centre Le Régent


02

 SPECTACLE
Pierre et le Loup de Prokofiev,
Centre Le Régent

05

 HOMMAGE À IRMA DÜTSCH
Grande dame de la cuisine suisse

13

 LOTO
Loto du chœur mixte Saint-Hymnemode

FÉVRIER

02

 LOTO
du Cor des Alpes de Montana-Village

 FESTIVAL «CHILDHOOD»
LUCERNE

08 - 10

 NEW YORK À CRANS-MONTANA

17

 CONCERT
De l'Amérique Latine à Paris, Jorge Viladoms,
piano et Lionel Cottet, violoncelle

23

 CONCERT
Fanfare Ancienne
Cécilia de Chermignon



Commune de
CRANS-MONTANA